



BULLETIN DE SANTE DU

VEGETAL

Viticulture

EDITION MIDI-PYRENEES

GAILLAC

N°17 – 23 juillet 2019











Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation : Chambre d'agriculture du Tarn, Chambre régionale d'Agrculture d'Occitanie, DRAAF Occitanie, Vinovalie Cave de Rabastens



Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

A retenir

MILDIOU Les symptômes évoluent sur grappes. Restez vigilants jusqu'à la

véraison et particulièrement lors de la dégradation orageuse

annoncée pour vendredi.

BLACK-ROT Des symptômes sont présents de manière importante sur grappes.

Restez vigilants à l'approche des orages.

VERS DE LA GRAPPE Dénombrez les perforations afin d'évaluer le niveau de pression.

Annexe: Information ambroisies

METEO

• Prévisions du 24 au 29 juillet 2019

	Mer 24	Jeu 25	Ven 26	Sam 27	Dim 28	Lun 29
Températures	20-38	21-39	21-30	18-28	16-31	16-35
Tendances	▼ A A A A A A A A A A A A A A A A A A A	₽			△	

STADES PHENOLOGIQUES

Cépages	Stade moyen		
Gamay	33		
Fer Servadou	33		
Chardonnay	33		
Mauzac	33		
Duras	33		
Loin de l'œil	33		
Syrah	33		
Merlot	32-33		

Stades (Echelle Eichhorn et Lorenz):

31 : grains de pois

33 : fermeture de la grappe

35 : début véraison

Quelques grains vérés sont observés sur des jeunes vignes de Gamay.



MILDIOU (Plasmopara viticola)

Situation au vignoble

De nouveaux symptômes apparaissent au vignoble. Après l'évolution sur feuilles observée la semaine dernière, la situation évolue sur grappes.

Au vignoble, la proportion de parcelles impactées sur grappes augmente encore. Les secteurs de plaine semblent plus impactés.

• Données de la modélisation (Potentiel système et Milvit IFV)

Potentiel Système: J = 22 juillet

Situation de J-7 à J: Les cumuls enregistrés par le réseau sont restés faibles et inférieurs à 3mm.

Sur la plupart des secteurs, à ce jour, le niveau de pression exercé par le mildiou amorce une baisse sauf sur les secteurs de Castanet et Le Verdier. Elle est, à ce jour, toujours forte sur la majorité des secteurs sauf Gaillac et Senouillac où elle est faible.

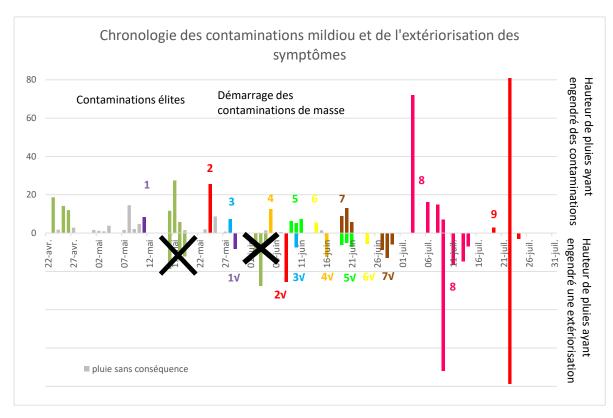
Des contaminations de masse ont été modélisées uniquement sur le secteur le plus arrosé du réseau le 19



Faciès Rot brun - Photo CA81

juillet (Castanet). Ailleurs, les pluies n'ont pas été suffisantes pour engendrer la modélisation de contaminations de masse.

Aucune sortie de tache issue d'une contamination de masse n'était à attendre.



Les histogrammes positifs indiquent la pluviométrie maximale enregistrée sur le département du Tarn et son impact en termes de contaminations Mildiou.

Les histogrammes négatifs rappellent la hauteur de la pluie et la date correspond à la sortie des symptômes liée à cette pluie (date théorique à droite du trait rouge ou réelle à gauche de ce trait). Une croix sur ces sorties indiquent que la sortie théorique n'a pas été observée au vignoble, le signe √ indique une observation de ces symptômes.



Simulation de J à J+10 : La pression exercée par le mildiou devrait rester stable.

Sur les secteurs où la pression exercée par le mildiou est élevée (Cadalen, Castanet, Cunac, Le Verdier, Rabastens), 3mm restent suffisants au cours des 10 prochains jours pour engendrer la modélisation de contaminations de masse. Sur les secteurs de Gaillac et Senouillac, où la pression est modélisée faible, seuls 25mm en une fois engendrent la modélisation de contaminations de masse.

Sur le secteur concerné (Castanet), les taches issues des contaminations de masse du 19 juillet est à attendre autour du 24 juillet.

Les pluies du 19 juillet ont été contaminantes.

Évaluation du risque : Les symptômes progressent sur feuilles et grappes.

La phase de sensibilité, notamment des grappes, est toujours en cours et ce, jusqu'à la véraison.

Sur toutes les parcelles, la vigilance doit être maintenue à l'approche de l'épisode pluvieux de vendredi/samedi.

Mesures prophylactiques : l'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui seraient autant de support pour des contaminations primaires. Afin de limiter l'impact des sorties sur jeunes feuilles, un rognage peut être réalisé.

BLACK ROT (Guignardia bidwellii)

Situation au vignoble

Les symptômes liés aux orages de début juillet sont apparus et souvent directement sur grappes. Ces dégâts sur grappes sont observés de manière importante sur les secteurs les plus arrosés le 3 juillet : Cadalen, Lagrave, Brens, Lisle-sur-Tarn, Giroussens, Técou....

Evaluation du risque : Les sorties attendues se sont extériorisées directement sur grappes.

La sensibilité des baies, maximale à la nouaison, reste importante jusqu'à fermeture. Une fois ce stade atteint, l'attention peut être relâchée sur parcelles saines mais une vigilance doit demeurer en cas de prévisions d'orages ou de cumuls de pluie importants.



Black-rot sur grappes - Photo Vinovalie

Sur les parcelles déjà atteintes, une vigilance sans faille doit être maintenue jusqu'à la véraison.

OïDIUM (Uncinula necator)

Situation au vignoble

Peu d'évolution cette semaine. Globalement, les symptômes restent sporadiques et cantonnés aux parcelles sensibles.

Évaluation du risque : La période d'extériorisation des symptômes issus de contaminations printanières se termine. Les symptômes sont à rechercher au cœur de la végétation car le champignon recherche l'ombre et la fraîcheur.

- Sur parcelle saine, un risque de contamination existe jusqu'à la fermeture de la grappe. Une fois ce stade atteint, il deviendra inutile d'intervenir.
- Sur parcelle présentant des symptômes, il faut rester vigilant jusqu'à la véraison afin de limiter la propagation du champignon.



Mesures prophylactiques: Favoriser l'insolation et l'aération des grappes car l'oïdium est sensible aux UV. Vous pouvez notamment pratiquer l'effeuillage.

Techniques alternatives: L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace.

Lien vers la <u>Liste des produits de bio-contrôle</u>

BOTRYTIS (Botrytis cinerea)

Situation au vignoble

Quelques grains sont observés ici ou là, notamment sur Gamay et Chardonnay, sur parcelles grêlées, sur parcelles avec des perforations de vers de la grappe ou encore avec des symptômes de black-rot.

Évaluation du risque: Une surveillance spécifique du botrytis ne se justifie que pour les situations suivantes : conditions climatiques humides, charge importante, entassement des grappes, capuchons floraux qui restent collés, présence de vers de la grappe...

Les conditions actuelles ne sont pas favorables au développement du Botrytis.

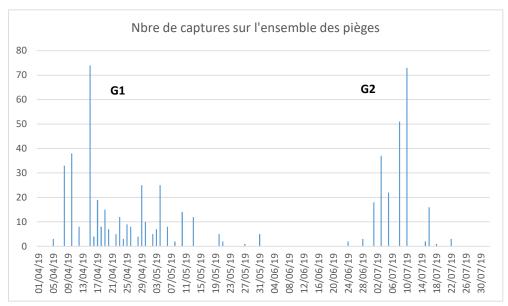
Le stade « Fermeture de la grappe » est un des stades clef dans la gestion de ce champignon.

VERS DE LA GRAPPE (Lobesia botrana)

Situation au vignoble

Eulia: Quelques morsures ainsi que des larves sont observées de manière sporadique.

Eudémis : Les captures perdurent sur de rares pièges mais diminuent fortement. De nombreuses perforations sont observées.



Modélisation (LOB IFV)

Le vol est terminé ainsi que le dépôt des pontes. Les stades L3 et L4 seraient présents au vignoble ainsi qu'un début de L5 sur les secteurs précoces.

Évaluation du risque : Le 2^{ème} vol est terminé. Des perforations sont facilement visibles et notamment sur les parcelles où le nombre de glomérules en G1 était important.

Sur les parcelles à haut niveau de risque avéré (dépassement de seuil de nuisibilité observé lors du comptage de glomérules en fin de G1) : il est maintenant trop tard pour envisager une gestion.



En toutes situations, surveillez l'évolution de la G2. Les perforations qui apparaîssent pourront renseigner sur le niveau de risque encouru ensuite en G3.

Seuil indicatif de risque: 10 perforations pour 100 grappes en fin de G2

CICADELLE VERTE (Empoasca vitis)

• **Situation au vignoble :** Les populations larvaires restent à un niveau faible. Quelques symptômes de grillures sont observés.

Évaluation du risque : Risque faible. La gestion du vecteur de la Flavescence dorée impacte les populations larvaires de la cicadelle verte mais ces dernières devraient se réinstaller à la fin de cette période de gestion.

Seuil indicatif de risque (été): 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles

<u>Mesures prophylactiques</u>: L'application d'argile comme barrière physique est à mettre en place avant l'installation significative des populations.

FLAVESCENCE DOREE

• **Situation au vignoble :** Des larves de stade L5 sont observées au vignoble. Des symptômes de Flavescence commencent à apparaître.

Évaluation du risque :

T1	du 20 au 30 juin = période terminée
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 = période terminée en AB : 10 jours après le T1 = période terminée
T3 selon analyse de risque	 en conventionnel : à réaliser sur les populations adultes, selon analyse de risque (dates à préciser ultérieurement) en AB : 10 jours après le T2 = période terminée

Le T3 doit être effectué dans les situations suivantes : vigne-mères, présence de pieds atteint de Flavescence dorée détectés dans les parcelles ou dans l'environnement des parcelles lors de la prospection 2018, présence de friches de vigne dans l'environnement proche...

La liste des communes concernées et les modalités d'intervention sont données dans l'arrêté préfectoral consultable en mairie et sur le site de la DRAAF Occitanie : lien vers la liste de communes

Pour plus d'informations, consulter le site de la DRAAF Occitanie : http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/Les-Jaunisses-de-la-vigne,979

<u>Mesures prophylactiques</u>: Les larves de cicadelle se trouvent de manière préférentielle sur les pampres. Afin d'améliorer la gestion de ce vecteur, il est important d'avoir épampré les ceps avant toute intervention.



AUTRES OBSERVATIONS

Erinose: symptômes visibles mais peu de progression.

Sécheresse: quelques signes de manque d'eau commencent à être observés sur les plantiers et sur des parcelles végétatives et avec beaucoup de grappes, principalement sur les sols pauvres. Globalement le vignoble ne souffre pas encore.

Phytotoxicité : des brulûres liées à différentes interventions en conditions de fortes chaleurs sont observées sur grappes.

Le prochain BSV Vigne Gaillac paraîtra le mardi 30 juillet 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISEE SEULEMENT DANS SON INTEGRALITE (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière viticulture de la Chambre d'Agriculture du Tarn et élaboré sur la base des observations réalisées par la Chambre d'Agriculture du Tarn, la Maison des Vins de Gaillac, Vinovalie Cave de Rabastens et les agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

AMBROISIE TRIFIDE: 2 réunions de sensibilisation

2 réunions bord de champ, suivies d'un chantier d'arrachage

- le mardi 30 juillet à 9h30 à Montaut en Ariège (lieu-dit Pontaut, SCEA du Miscanthus)
- le mercredi 31 juillet à 10h à Rieumes en Haute-Garonne (lieu-dit ferme du Mansencal, 3655 route du Fousseret)

Une occasion de se retrouver sur le terrain pour un échange avec d'autres agriculteurs et les conseillers agricoles invités, avec une action concrète autour de cette plante.



Ambroisie trifide, Verfeil, 18/07/19 (photo CPIE31)

Espèce annuelle originaire d'Amérique du Nord, l'ambroisie trifide est à la fois une adventice de cultures très préoccupante et une plante au pollen très allergisant, tout comme sa cousine l'ambroisie à feuilles d'armoise, de plus en plus répandue en Occitanie.

L'ambroisie trifide est, pour l'instant, présente de façon diffuse au nord-est de l'Ariège (Montaut-Saverdun-Mazères) et en quelques sites en Haute-Garonne (Saint-Lys, L'Isle-en-Dodon, Escanecrabe, Saint-Lary-Boujan, Verfeil, Rieumes...). Problématique essentiellement agricole, elle se propage surtout par le matériel agricole et les semences non contrôlées ; elle commence à coloniser les ruisseaux, et les bords de route. Il faut agir pour stopper sa progression.





Une menace pour vos cultures

La présence d'ambroisie dans les parcelles agricoles peut entraîner :

- Une perte de rendement totale ou partielle,
- Des charges supplémentaires de désherbage et de travail du sol,
- Un déclassement de la récolte ou une réfaction du prix,
- Une dépréciation de la valeur du fonds,
- Une gestion à long terme : stock semencier important et dormance >10ans,
- Une potentielle pénalité en cas de récurrence sur zone tampon.

Une nuisance pour la santé publique, une lutte réglementée
Le pollen des ambroisies (émis de fin juillet à début octobre selon les conditions météorologiques) est très allergisant et peut provoquer divers symptômes invalidants chez les personnes sensibilisées : rhinites, conjonctivites, asthme...

